



ADDENDA POUR LE CONTENU DES MANUELS SUR L'APPRENTISSAGE DE L'ÉQUITATION ET DE L'ATTELAGE ET LA RÉGIE D'ÉCURIE – DÉCEMBRE 2023

En cas de divergence entre la version française et la version anglaise du présent document, la version anglaise prévaut.

Contexte et objectif

Canada Équestre (CE) est déterminé à s'assurer que toutes ses publications présentent une norme nationale supérieure en matière de bien-être équin. CE reconnaît l'importance de fournir de l'information exacte et à jour, qui correspond aux données scientifiques actuelles et aux pratiques exemplaires. En 2023, CE a entamé la refonte des documents sur la régie d'écurie et les Programmes d'apprentissage de l'équitation et de l'attelage, dont les manuels, les évaluations et les rubriques. Le présent addenda a pour objectif de corriger le contenu désuet des documents actuellement en circulation pour la régie d'écurie et les Programmes d'apprentissage de l'équitation et de l'attelage, en attendant le développement du nouveau matériel.

Sujets de l'addenda

Présentation des chevaux : Coupe des vibrisses, des poils des oreilles et de la crinière

Contexte

La coupe des vibrisses et des poils des oreilles à des fins esthétiques est une pratique courante dans plusieurs disciplines équestres. En date du 1^{er} juillet 2021, la Fédération Equestre Internationale (FEI) a décidé d'interdire la coupe des vibrisses en compétition internationale. Cette modification à leurs règlements était soutenue par une note rédigée par le comité vétérinaire de la FEI en 2020. Certains organismes nationaux de sport (ONS) européens ont également interdit la coupe des vibrisses et des poils des oreilles dans leurs règlements. CE permet encore ces pratiques, mais ne les recommande pas en raison de leur impact négatif sur les capacités sensorielles du cheval et son bien-être. [TRADUCTION] Ces poils jouent un rôle dans la perception de l'espace et les facultés d'orientation du cheval, qui possède des zones aveugles directement derrière sa croupe et devant son nez¹. Certaines provinces canadiennes ont adopté une loi qui restreint ou interdit ces pratiques. Cet addenda modifie les critères d'évaluation actuels des Programmes

¹ Hanggi, E.B. & Ingersoll, J.F. (2012) Lateral vision in horses: A behavioral investigation. *Behavioral Processes* 91(1), 70–76.



d'apprentissage de l'équitation et de l'attelage pour réduire les barrières que peuvent rencontrer les candidats et candidates.

Amincir une crinière de façon traditionnelle peut causer inutilement du stress ou de l'inconfort chez le cheval. Vu le nombre limité de recherches sur le sujet, CE retirera également l'exigence d'amincir une crinière lors des Programmes d'apprentissage de l'équitation et de l'attelage. Les méthodes traditionnelles servant à amincir la crinière sont toujours permises par CE, mais les participants et participantes et les propriétaires de chevaux sont invités à adopter d'autres méthodes et outils, tels que les lames ou les cisailles à effiler, lors des évaluations de ces programmes.

Emplacement de l'information pour référence

- Manuel d'apprentissage de l'équitation classique, niveaux 3 à 5
 - Page 24, Niveau 4, paragraphe 5 « *La tenue vestimentaire du cavalier et la présentation du cheval peuvent être adaptées à la température ambiante mais elles doivent être impeccables. Les oreilles, les vibrisses, le passage de têtère et les fanons doivent être tondu. La crinière doit avoir été amincie à une longueur de 4 à 5 pouces et reposer à plat d'un seul côté. La présentation doit toutefois correspondre à la race du cheval.* »
- Manuel d'apprentissage de l'équitation classique, niveau 6
 - Page 16, Exigences lors de l'évaluation, rangée 3, colonne « Connaissance pratique du cheval » : « *Démontrer comment élaguer une crinière et décrire les différentes méthodes de contention du cheval.* »
 - Page 100, Éléments à étudier au chapitre 3 pour le niveau 6, 3^e point : « *Démontrer comment élaguer une crinière et décrire les différentes méthodes de contention du cheval.* »
- Outil d'évaluation du niveau 6 du Programme d'apprentissage de l'équitation classique
 - Page 1, Résultats d'évaluation, rangée 3, colonne « Critères » : « *Démontrer comment élaguer une crinière et décrire les différentes méthodes de contention du cheval.* »
- Rubrique du niveau 6 du Programme d'apprentissage de l'équitation classique :
 - Page 1, Connaissance pratique du cheval, rangée 3, colonne « Critères » : « *Démontrer comment élaguer une crinière et décrire les différentes méthodes de contention du cheval.* »
- Rubrique du Programme d'apprentissage de l'attelage
 - Page 11, Toilettage de concours et soin du harnais, rangée 5 : « *L'élève doit faire la démonstration d'une tonte convenable des oreilles, de la crinière, des fanons et de la face.* »
- Manuel d'apprentissage de l'équitation western, niveaux 1 à 4
 - Page 8, Introduction aux méthodes de tonte et de rasage :
 - Les oreilles :** « *On peut tondre tous les poils à l'intérieur des oreilles ou tondre seulement les poils qui dépassent après avoir fermé l'oreille. On doit éviter de sortir le cheval à l'extérieur pour de longues périodes à l'exposition des insectes et du froid s'il a les oreilles complètement tondues parce qu'il n'est plus protégé contre ces éléments. La tonte des oreilles est purement esthétique puisqu'elle n'offre aucun avantage physique au cheval.* »
 - Le bout du nez et les sourcils :** « *La tonte du bout du nez et des sourcils est elle aussi esthétique puisqu'elle définit la tête et lui donne un aspect soigné.* »
 - Crinière et queue :** « *Il est possible de raccourcir une crinière en amincissant une crinière épaisse ou en coupant verticalement une crinière mince. La crinière ne doit pas*



avoir l'air époincée ou mal taillée. La crinière raccourcie est plus soignée et révèle l'encolure du cheval, encore une fois pour des raisons purement esthétiques. »

- Manuel de régie d'écurie (2009)
 - Page 27 : *« La crinière des chevaux de certaines races ou disciplines équestres doit être désépaissie. Cette méthode permet de raccourcir les crins tout en gardant un aspect naturel. Pour désépaissir la crinière, vous devez arracher quelques crins du dessous en les tirant avec vos doigts. Commencez par les crins les plus longs jusqu'à ce que la crinière soit égalisée et qu'elle repose à plat. La crinière sera désépaissie graduellement sur quelques jours à moins que le cheval n'y soit habitué. Elle ne doit jamais être coupée avec des ciseaux car cela lui donnerait un aspect artificiel. Puisque chaque race émet ses critères en matière de toilettage et de présentation, informez-vous auprès de l'association de race de votre cheval avant de désépaissir sa crinière. »*
 - Page 36 : *« Il s'agit ici de couper les poils disgracieux de certaines parties du cheval, principalement pour des raisons d'apparence. Les chevaux de concours sont tenus d'être présentés avec ces poils tondus. Toutefois, les standards et les exigences peuvent diverger selon les races et les disciplines. Avant de procéder à la tonte de finition, en particulier pour les crins de la crinière et de la queue, consultez un professionnel ou l'association de la race concernée.*
Vibrisses : elles peuvent être coupées sauf pour les chevaux vivant en extérieur.
Oreilles : le contour peut être défini et les longs poils doivent être coupés. Les poils situés à l'intérieur des oreilles doivent être laissés intacts car ils servent de protection contre les insectes et le froid.
Passage de bride : la longueur de crinière à raser derrière les oreilles du cheval dépend des standards de la race. La majorité des gens rasent environ un à deux pouces (deux à cinq centimètres) de crinière ce qui permet à la têtière de la bride ou du licol de reposer confortablement derrière les oreilles du cheval. Certaines races de chevaux exigent un passage de bride plus long pour participer aux épreuves.
Talons et boulets : peuvent être tondus pour améliorer l'apparence. »

Résolution

CE ne recommande pas la coupe des vibrisses et des poils des oreilles à des fins esthétiques. La coupe des vibrisses et des poils des oreilles n'est plus un critère dans le document d'évaluation « Programme d'apprentissage de l'équitation classique, Rubrique - niveau 4 ». Les évaluateurs et évaluatrices du Programme d'apprentissage de l'équitation classique devraient **ignorer ces critères en évaluant les candidats et candidates au niveau 4**. Les évaluateurs et évaluatrices du Programme d'apprentissage de l'équitation devraient également savoir que **la coupe des vibrisses et des poils des oreilles n'est plus requise dans la section « Toilettage de concours et soin du harnais »**.

Les évaluateurs et évaluatrices, ainsi que les candidats et candidates, devraient savoir que **les candidats et candidates ne sont plus tenus de démontrer l'amincissement d'une crinière** lors de l'évaluation du niveau 6 en équitation classique. Les candidats et candidates peuvent maintenant choisir de démontrer la coupe ou l'amincissement de la crinière avec une différente méthode s'ils ou elles le préfèrent, notamment avec des lames ou des cisailles à effiler.



Gestion des stéréotypies ou des « vices d'écurie »

Contexte

Les stéréotypies (actuellement désignées comme des « vices d'écurie » dans les documents publiés) sont des [TRADUCTION] « comportements répétitifs causés par de la frustration, une tentative répétée de gérer une situation difficile ou une dysfonction du système nerveux central »². Les stéréotypies les plus courantes chez le cheval sont le tic à l'appui, le tic à l'air, le tic de l'ours, le tic déambulatoire et les ruades au mur. [TRADUCTION] Les études démontrent que certains facteurs de régie – comme le régime alimentaire, le mode d'hébergement et le sevrage du cheval – contribuent au développement ou à la détérioration des stéréotypies³. Certains chevaux développent une stéréotypie qui dure toute leur vie. Les stéréotypies peuvent être réduites chez le cheval en identifiant et en éliminant les facteurs qui les causent. Limiter le cheval physiquement afin d'empêcher les comportements liés à sa stéréotypie, et ce, sans résoudre les problèmes qui les causent, peut soulever des questions concernant le bien-être animal.

Emplacement de l'information pour référence

- Manuel de régie d'écurie (2009)
 - Page 6, Le tic à l'appui : « *On ne peut guérir un cheval atteint de cette stéréotypie. Il est possible cependant d'installer une muselière qui empêche le cheval de s'appuyer sur la mangeoire ou un autre support, mais cela le privera de manger ou de boire. L'utilisation d'une embouchure pour tic aérophagique peut aider. Il s'agit d'un mors de filet à canon droit et creux qui est percé de plusieurs trous afin que l'air avalé soit dispersé avant d'atteindre l'estomac. Le collier anti-tiqueur est probablement la mesure préventive la plus simple et efficace. Il en existe plusieurs variantes. Le collier doit être bien ajusté autour de la gorge du cheval dans le but de l'empêcher d'arrondir son encolure pour avaler de l'air. Enfin, les produits répulsifs à badigeonner le bois vendus en sellerie peuvent aussi aider à décourager le cheval qui tique à l'appui.* »
 - Page 7, Le tic de l'ours : « *Une fois qu'il est bien ancré, il est presque impossible à corriger. Différents moyens sont utilisés pour tenter de l'éliminer dont attacher le cheval de part et d'autre pour limiter ses mouvements latéraux, suspendre deux briques par des cordes pour stopper le balancement de la tête ou encore empêcher le cheval de passer l'encolure au-dessus de la porte du box. Toutefois, on ne dispose pas à l'heure actuelle de preuve de l'efficacité de ces méthodes jugées contraignantes. Le meilleur traitement reste de travailler le cheval régulièrement et de le mettre au pré le plus longtemps possible. Si le vice persiste, il ne faut pas laisser le cheval tiqueur dans un box à portée de vue des autres chevaux. Malheureusement, ceci risque d'augmenter le niveau d'anxiété du cheval atteint.* »
 - Page 7, Autres vices d'écurie, rangée 1 « Ruer dans le boxe », colonne 4 « Mesures préventives » : « *Protéger les murs, mettre des entraves, donner des jouets, suspendre une balle par un élastique ou une corde.* »

Résolution

CE recommande aux propriétaires de chevaux de consulter leur vétérinaire afin d'identifier la ou les causes premières et convenir de mesures préventives et de traitements appropriés et sans cruauté qui permettront

² McBride, S., & Hemmings, A. (2009). A Neurologic Perspective of Equine Stereotypy. *Journal of Equine Veterinary Science* 29(1).

³ Sarrafchi, A., & Blokhuis, H.J. (2013). Equine stereotypic behaviors: Causation, occurrence, and prevention. *Journal of Veterinary Behavior* 8(5).



de réduire la stéréotypie. Ces solutions comprennent généralement des changements au niveau des pratiques de régie pour le cheval, notamment en augmentant son temps au pré, en lui permettant de brouter et de manger suffisamment de fibres, en lui fournissant des occasions d'enrichissement, et en augmentant ses contacts sociaux avec d'autres chevaux. CE ne recommande pas, et ce, peu importe les circonstances, d'employer des méthodes préventives pouvant causer de la douleur et de la souffrance inutiles chez le cheval.

Des questions?

Coordonnatrice, fondements équestres
Megan Sivyer
MSivyer@equestrian.ca